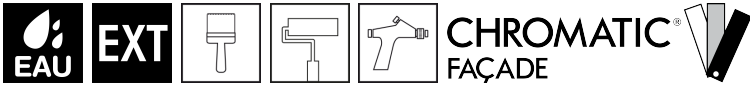


Dernière mise à jour : 23/04/2026 La présente notice peut être modifiée en fonction de l'évolution des techniques. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition.

ACRILAC



Définition

- Peinture décorative satinée à base de résine acrylique en phase aqueuse.

Destination

- Extérieur : supports neufs/supports et façades en service.
- Décoration et protection des façades particulièrement adaptées aux bétons architectoniques et aux appuis de fenêtre bruts ou en rénovation.

Propriétés

- Imperméable à l'eau.
- Protège le béton de la carbonatation grâce à la haute résistance à la diffusion de CO2.
- Forme un film lisse et dur résistant à l'encrassement.
- Excellente durabilité grâce à sa résine acrylique.

Caractéristiques générales

Aspect en pot

Peinture liquide.

Aspect du feuil sec

Satiné, lisse ou semi-tendu.

Brillant spéculaire

22 à 28 % sous 60°.

Teintes

En stock : blanc. En machine à teinter : teintes pastel et vives du nuancier CHROMATIC® Façade.

Masse volumique

1,30 ± 0,10 kg/dm³

Extrait sec

En volume : 39 ± 2 % (en blanc).

En poids : 54 ± 2 % (en blanc).

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Hors-poussière : 1 h.
- Sec : 12 h.
- Recouvrable : 24 h.

Rendement

- 10 m²/L en 1^{re} couche.
- 14 m²/L en couche pure selon la nature et la porosité et le relief des fonds.

Conditionnement

1 L - 5 L - 15 L

Conservation

24 mois en emballage d'origine non entamé, à l'abri de la chaleur et de l'humidité. Conserver à l'abri du gel.

Application

Matériel d'application

Brosse, rouleau microfibre polyester 10 mm, pistolet.

Dilution

À l'eau en 1^{re} couche.

Nettoyage du matériel

À l'eau.

Dernière mise à jour : 23/04/2026 La présente notice peut être modifiée en fonction de l'évolution des techniques. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition.

ACRILAC

Données Environnementales et Sanitaires

Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	- Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/L - Ce produit contient au maximum 29 g/L de COV - Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants et diluants éventuels préconisés
Certification de Construction, Qualité et Environnement	- Consulter la FDES sur : www.inies.com ou www.seigneurie.com - Déclaration environnementale consultable sur : www.declaration.enviroennementale.gouv.fr
Production	Toutes nos usines françaises sont certifiées ISO 14001
Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : www.quickfds.fr ou www.seigneurie.com

Caractéristiques réglementaires

Classification	Hygiène et sécurité
- NF T 36-005 : Famille I - Classe 7b2 - NF T 34-722 : D2 - NF EN 1062-1 : E2 à E3 - V2 - W3 - A0 - C1	Conserver hors de portée des enfants. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.



Dernière mise à jour : 23/04/2026 La présente notice peut être modifiée en fonction de l'évolution des techniques. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition.

ACRILAC

MISE EN ŒUVRE

Processus

Support	Préparation	Impression	Finition
Bétons bruts et enduits à base de liants hydrauliques sains	■ Égrenage ■ Brossage/époussetage ■ Lavage haute pression ■ Séchage complet	1 couche d'IMPRIDERME	2 couches d'ACRILAC (130 g/m² par couche)
Bétons bruts et enduits à base de liants hydrauliques poreux ou pulvérulents			
Anciens films de peinture (film mince) adhérents (ou peu adhérents localement) et sains	■ Élimination des parties écaillées et peu adhérentes par grattage, brossage ■ Lavage haute pression ■ Séchage complet	1 couche d'ACRILAC dilué à 10 %	1 à 2 couches d'ACRILAC (130 g/m² par couche)
Anciens films de peinture non adhérents	■ Décapage par voie chimique ou par brûlage ■ Lavage soigné à l'eau sous pression ■ Séchage complet	1 couche de PRIMAIRE 872	2 couches d'ACRILAC (130 g/m² par couche)

Précautions d'emploi :

- Conditions climatiques d'application conformes à la norme NF DTU 59.1. Température ambiante et température du subjectile supérieures à 5 °C. Humidité relative ambiante inférieure à 80 %. Ne pas appliquer en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des subjectiles surchauffés, ni non plus de façon générale dans des conditions activant anormalement le séchage (vent, soleil, etc.).
- Il est déconseillé d'utiliser des teintes dont le coefficient d'absorption solaire est supérieur à 0,70 sur des surfaces exposées au soleil.
- Toutefois, les teintes soutenues du nuancier CHROMATIC® Façade peuvent bénéficier de la nouvelle technologie Outside Unlimited Colors®, pour devenir applicables en extérieur. En effet, cette technologie permet, par une formulation spécifique des teintes, d'obtenir un coefficient d'absorption < 0,7 et ainsi rester dans le domaine d'acceptation du DTU 59.1. Une sous-couche blanche sera nécessaire avant application de la finition.

